



Assemblée générale

Soixante-quatorzième session

Documents officiels

Distr. générale
26 février 2020
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 17^e séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 18 octobre 2019, à 10 heures

Président : M. Niang (Sénégal)
puis : M^{me} Fisher-Tsin (Vice-présidente) (Israël)

Sommaire

Point 16 de l'ordre du jour : Les technologies de l'information et des communications au service du développement durable

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 10 heures.

Point 16 de l'ordre du jour : Les technologies de l'information et des communications au service du développement durable (A/74/62-E/2019/6)

1. **M^{me} Sirimanne** [Directrice de la Division de la technologie et de la logistique à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)], présentant le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international (A/74/62-E/2019/6), dit qu'un document de conférence (E/CN.16/2019/CRP.2) a également été établi pour compléter le rapport du Secrétaire général.

2. Plus de la moitié de la population mondiale est désormais connectée à Internet, mais ce chiffre dissimule d'importants clivages entre les régions et entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci. Sans accès à Internet, des milliards de personnes seraient privées des avantages de la numérisation.

3. Le développement des technologies de l'information et des communications a eu une profonde incidence sur le marché du travail depuis l'époque du Sommet mondial sur la société de l'information. L'évolution technologique rapide accélère la numérisation de toute une série de professions et est susceptible d'entraîner des changements plus importants dans l'emploi. L'adaptabilité devient essentielle.

4. La publication de la CNUCED intitulée Rapport sur l'économie numérique 2019 examine comment les pays en développement peuvent créer et saisir la valeur de l'économie numérique. La création de valeur est stimulée par la plateformes et la monétisation des données numériques. L'accès aux données devient essentiel à la création de valeur et les plateformes numériques sont particulièrement bien placées pour extraire ces données. En conséquence, le pouvoir de marché se concentre désormais sur quelques plateformes numériques mondiales. Selon la réglementation actuelle, il est fort probable que la numérisation contribue à l'accroissement des inégalités et à la poursuite de la consolidation plutôt qu'à un développement plus inclusif. Les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer qui est celui de donner forme à l'économie numérique en définissant les règles en étroite concertation avec les autres parties prenantes.

5. Les estimations du commerce numérique montrent que les ventes mondiales en ligne ont augmenté de 13 % en 2017, un taux de croissance très élevé à un moment où l'économie mondiale stagnait. Le défi sera de

s'assurer que personne n'est laissé pour compte. La CNUCED a organisé une semaine du commerce électronique en avril 2019 pour discuter de ce thème ainsi que de la numérisation et du développement et de la manière dont ils façonnent la société. Une autre semaine du commerce électronique est prévue pour avril 2020. En collaboration avec l'Union africaine et l'Union européenne, la CNUCED a tenu la première semaine africaine du commerce électronique en décembre 2018 pour atteindre ceux qui avaient le plus besoin de participer à la discussion. Pour pallier le manque de statistiques pertinentes sur l'économie numérique dans les pays en développement, un groupe de travail sur la mesure du commerce électronique et de l'économie numérique a été créé en 2019.

6. Les technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique offrent d'immenses possibilités, mais posent également de nouveaux défis à la société, notamment les questions de cybersécurité et de respect de la vie privée et le pouvoir de décision croissant des appareils.

7. Le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique créé par le Secrétaire général a présenté ses recommandations dans son rapport « L'ère de l'interdépendance numérique » en juin 2019. Le rapport examine notamment comment la technologie numérique peut contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et assurer une économie numérique plus inclusive, et comment l'architecture mondiale de la coopération numérique peut être améliorée. La CNUCED est disposée à donner suite aux recommandations du Groupe par l'intermédiaire de mécanismes de renforcement des capacités et des organismes des Nations Unies dont elle assure le service, en particulier la Commission de la science et de la technique au service du développement.

8. La société de l'information a profondément évolué au cours des 15 années qui se sont écoulées depuis la tenue du Sommet mondial sur la société de l'information. Bien que des progrès considérables aient été réalisés en matière d'accès aux TIC et d'utilisation et d'application de ces dernières, il reste encore beaucoup à faire pour que les avantages et les possibilités de l'innovation numérique soient accessibles à tous. Les incidences de la société de l'information auront, sans doute, une portée encore plus large dans les années à venir. Les questions émergentes présentent des défis nouveaux et complexes qui nécessiteront une coopération internationale sensiblement plus grande.

9. **M. Khan** (Pakistan) demande comment les connaissances acquises grâce aux travaux du Groupe de

haut niveau sur la coopération numérique et du Groupe de travail sur la coopération renforcée peuvent servir concrètement à resserrer la coopération numérique, en particulier au niveau intergouvernemental.

10. **M^{me} Sirimanne** [Directrice de la Division de la technologie et de la logistique à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)] dit que, bien que le Groupe de travail sur la coopération renforcée n'ait pas pu trouver un accord sur les questions très complexes et en constante évolution, il a été l'un des premiers groupes multipartites à être constitué sous l'égide de la Commission de la science et de la technologie au service du développement pour discuter de la coopération renforcée. Des idées, expériences et leçons approfondies ont été partagées, qui ont été amplement mises en évidence, et le rapport du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique s'est largement inspiré des documents produits par les groupes de travail. Bien que les États Membres aient du mal à s'entendre sur les questions relatives aux données numériques, la tenue d'un dialogue ouvert s'est révélée extrêmement précieuse comme expérience.

11. **Le Président** invite la Commission à tenir un débat général sur la question.

12. **M^{me} Jallaq** (Observatrice de l'État de Palestine), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que la coopération internationale sera essentielle pour exploiter pleinement le potentiel de la technologie numérique tout en évitant d'éventuels effets pervers et pour combler le fossé numérique. Cette coopération doit reposer sur l'inclusion, l'équité, le droit international et le multilatéralisme, être centrée sur l'être humain et conjuguée à une approche multipartite. À cet égard, il est regrettable que le Groupe de travail sur la coopération renforcée ne soit pas parvenu à un consensus sur des questions majeures. Le système des Nations Unies doit donner la priorité aux pays en développement en matière de science et de technologie au service du développement.

13. Le Groupe reconnaît l'importance de la plateformes et de la monétisation des données numériques. Les plateformes numériques utilisant des modèles commerciaux basés sur des données pourraient servir à des fins de développement et à résoudre des problèmes de société, notamment ceux liés aux objectifs de développement durable, tout en gardant à l'esprit qu'il importe de promouvoir l'inclusion financière, d'éliminer la pauvreté et de réduire les fractures et les inégalités numériques. La plupart des pays en développement disposent de moyens limités pour collecter, analyser et monétiser les données numériques.

Il y a donc un risque qu'ils soient à la traîne en tant que fournisseurs de données brutes qui doivent ensuite payer pour les renseignements numériques développés à partir de ces données.

14. Si la diffusion des technologies numériques peut favoriser l'inclusion économique, sociale et financière, elle peut aussi exacerber les inégalités. Les gouvernements peuvent jouer un rôle primordial dans le façonnement de l'économie numérique tout en tenant compte des fractures numériques existantes, des différents niveaux de préparation des États à s'engager dans l'économie numérique et de la consolidation croissante du pouvoir de marché dans quelques plateformes numériques.

15. Les solutions adoptées doivent explorer de nouvelles voies de transformation structurelle et de création et de récupération de la plus-value locale par la numérisation. Les pouvoirs publics et les autres parties prenantes doivent disposer d'une marge de manœuvre suffisante permettant de veiller à ce que l'économie numérique soit inclusive et profite à tous. Pour obtenir un consensus dans des domaines tels que la concurrence, les flux de données transfrontaliers et l'emploi, il faudra faire preuve de souplesse afin de satisfaire tous les pays.

16. La communauté du développement doit apporter un soutien plus complet aux pays qui sont à la traîne dans l'économie numérique. Cette assistance doit viser à réduire les fractures numériques, à instaurer des conditions plus favorables à la création et à la récupération de la plus-value, et à renforcer les capacités dans les secteurs privé et public.

17. **M. Bin Momen** (Bangladesh), prenant la parole au nom du Groupe des pays les moins avancés, dit que, comme le note le rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (A/74/69-E/2019/12), des technologies nouvelles et émergentes sont utilisées pour renforcer le développement durable dans certains pays les moins avancés, mais pas couramment, loin s'en faut. En outre, le ratio médian des dépenses dans ce domaine par rapport au produit intérieur brut (PIB) était d'au moins 0,75 % entre 2015 et 2016, contre un chiffre global d'environ 2 %.

18. Une étude sur les retombées économiques du haut débit dans les pays en situation particulière, cosignée par le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et l'Union internationale des télécommunications (UIT), indique que l'élargissement de l'accès au haut débit

avait des retombées économiques importantes dans les pays les moins avancés et les autres pays en développement vulnérables. L'investissement dans les TIC pour les pays les moins avancés est donc crucial pour la réussite de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

19. L'innovation et les nouvelles technologies modifient également les modes de production, de commerce et de consommation alimentaires. Dans le cadre de la campagne menée en faveur de systèmes alimentaires durables et face à la volatilité causée par les changements climatiques, la technologie sera essentielle à une production alimentaire efficace. Or, les petits producteurs n'y ont pas facilement accès. Il faudra donc prendre des mesures pour que les pays en développement et les exploitations familiales puissent accéder au savoir-faire, à la technologie et à l'innovation dont ils ont besoin, tout en développant des technologies et des innovations favorables aux pauvres et en les rendant accessibles grâce au transfert et à d'autres moyens.

20. L'accès moyen à l'électricité dans les pays les moins avancés était de 51 % en 2018. En outre, les 85 % de la population de ces pays n'ont pas accès aux combustibles et aux technologies propres et dépendent des combustibles issus de la biomasse pour la cuisson, qui sont dangereux pour la santé et l'environnement. L'investissement dans l'énergie durable y est donc la clé de l'innovation et de la croissance des investissements technologiques.

21. Les travaux de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés sont d'une importance capitale. Le Groupe apprécie les contributions versées à la Banque et demande à tous les États Membres, en particulier les pays donateurs et d'autres partenaires de développement, d'apporter des contributions de fond à la Banque pour en assurer le bon fonctionnement. Il exhorte également les États Membres à en faire connaître les activités dans leur pays et à collaborer avec elle pour garantir l'utilisation de la technologie en tant qu'outil essentiel de développement.

22. Alors que les pays développés et les pays à la pointe de la technologie tirent parti des possibilités qu'offrent ces technologies de pointe et relèvent les défis qu'elles posent, de nombreux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, n'en ont pas encore récolté les bénéfices. En outre, un fossé numérique qui s'élargit rapidement risque de laisser les pays les moins développés encore plus loin derrière. Ils ont besoin d'un accès à l'électricité moderne, à l'Internet à haut débit, d'un niveau d'éducation approprié et d'un cadre

réglementaire favorable pour avoir une chance de parvenir à un développement durable.

23. **M^{me} Tiwet** (Malaisie), s'exprimant au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), déclare que l'ASEAN se félicite des progrès réalisés en matière d'accès aux TIC et d'utilisation et d'application de celles-ci. Il faut donc redoubler d'efforts pour assurer une desserte numérique universelle et tirer le meilleur parti des TIC dans le développement durable. L'élaboration de politiques et la conception de programmes efficaces seront nécessaires pour exploiter le potentiel des technologies de l'information en vue de renforcer le développement, l'inclusion et l'autonomisation.

24. L'utilité des TIC est reconnue dans un certain nombre de documents de l'ASEAN, notamment la Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025 et le Plan de la Communauté économique de l'ASEAN pour 2025. L'ASEAN constate qu'elles jouent un rôle majeur dans l'amélioration de la connectivité et dans la promotion de la croissance et de l'intégration des économies de la région.

25. L'ASEAN a pris des mesures pour combler les écarts de développement dans la région et pour améliorer encore la connectivité et l'accessibilité numériques, notamment par l'adoption de plans directeurs en matière de TIC pour les périodes 2010-2015 et 2016-2020. Elle élabore actuellement un plan directeur numérique pour 2025, qui visera à se pencher sur les conséquences horizontales de la transformation numérique dans la région et à contribuer à poser l'ASEAN en marché unique intégré capable d'attirer davantage d'investissements, de talents et de participation.

26. La région s'efforce également d'améliorer la connectivité régionale grâce à son initiative « Connecter les connectivités » ainsi que par la mise en œuvre complète du guichet unique de l'ASEAN pour faciliter le commerce intrarégional et de son réseau de villes intelligentes.

27. Compte tenu de la sophistication croissante et de la nature transfrontalière des cybermenaces, l'ASEAN s'est engagée à renforcer la cybersécurité de la région de manière globale et a reconnu l'importance vitale que revêtait sa coordination entre les piliers de sa Communauté. Une nouvelle ère pour l'ASEAN nécessitera la mise en œuvre réussie d'une nouvelle stratégie informatique et télématique pour répondre aux aspirations croissantes de ses citoyens.

28. **M^{me} Beckles** (Trinité-et-Tobago), prenant la parole au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit que cette dernière reste en proie à des défis uniques en matière de développement. L'étroitesse

des bases de ressources, les économies d'échelle limitées, la dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs et la fragilité des environnements naturels laissent les petits États insulaires en développement extrêmement vulnérables aux chocs exogènes des marchés mondiaux et aux effets des changements climatiques et des catastrophes naturelles qui ne sont pas atténués.

29. Les progrès de la technologie et de l'innovation donnent aux petits États insulaires en développement la possibilité de surmonter leurs limites inhérentes. Le potentiel de transformation des plateformes technologiques et des solutions innovantes peut être exploité pour développer des espaces de connaissance connectés au niveau mondial, qui peuvent à leur tour faire progresser les efforts de réduction de la pauvreté, d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ses effets et accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs en matière d'éducation, de santé et d'égalité des sexes.

30. L'action de l'ONU et de l'UIT reste cruciale dans la construction d'un espace numérique et d'une société de l'information centrés sur l'être humain et orientés vers le développement. La CARICOM s'est félicitée des progrès accomplis dans l'alignement étroit du processus du Sommet mondial sur la société de l'information et du Programme 2030, en particulier dans la mise en œuvre des trois composantes du mécanisme de facilitation technologique.

31. La CARICOM continue de se positionner pour tirer pleinement parti des possibilités offertes par la technologie et l'innovation grâce à l'espace unique des TIC dont elle s'est dotée et qui vise à attirer les investissements dans la technologie, à harmoniser les cadres législatifs connexes et à favoriser le commerce numérique, l'esprit d'entreprise, la création d'emplois et l'innovation. Pour 2020, la région prévoit d'élaborer un programme de travail complet pour l'espace unique des TIC, un cadre pour les compétences numériques et une politique et des lignes directrices régionales. Un atelier sur les indicateurs de TIC tenu à Trinité-et-Tobago en avril 2019, a renforcé la capacité des pays de la région de produire des indicateurs et des statistiques sur les TIC et facilité les discussions sur les lacunes des données dans la région.

32. Malgré les efforts régionaux et nationaux visant à mettre les technologies de l'information au service des ambitions de développement durable, l'accélération du changement technologique a creusé le fossé numérique entre le Nord et le Sud. Les bases de l'avantage concurrentiel international ont évolué en faveur de ceux qui sont capables d'innover et de créer des connaissances et des applications technologiques.

33. L'accès à des technologies et des services abordables et fiables reste un défi majeur pour les petits États insulaires en développement. Ils doivent être soutenus en matière de coopération scientifique, d'innovation et de renforcement des capacités, notamment par le développement, le transfert et la diffusion des technologies, ainsi que par des financements et des investissements accessibles.

34. Les TIC engendrent également de nouveaux défis en matière de sécurité et de droits, notamment en ce qui concerne la cybersécurité et la gouvernance de l'Internet. La CARICOM reste attachée au développement des TIC à des fins pacifiques et à l'amélioration de l'accès à tous, et se félicite des partenariats novateurs qui contribueront à la réalisation de ces objectifs. Les États membres de la CARICOM favorisent l'intégration des TIC dans leurs stratégies nationales au moyen d'initiatives nationales et régionales pour parvenir à un développement durable et inclusif.

35. Le fossé numérique entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci s'élargit. Par conséquent, à mesure que la communauté internationale progresse dans l'exploitation du potentiel des TIC aux fins du développement durable, des stratégies doivent être mises en œuvre pour réduire la fracture numérique et construire une société mondiale de la connaissance inclusive qui donne à chacun, en particulier aux plus vulnérables, la possibilité de s'engager activement dans l'ère numérique.

36. **M. Konstantinopolskiy** (Fédération de Russie) déclare que la mise en œuvre des décisions du Sommet mondial sur la société de l'information est directement liée à la réalisation des objectifs de développement durable. La numérisation joue un rôle important dans la construction d'une société de l'information en introduisant de nouvelles tendances dans des domaines tels que les relations commerciales et économiques, l'emploi, l'éducation et le développement scientifique. Assurer la sécurité des TIC et renforcer la coopération internationale en vue de l'élaboration d'un cadre juridique universellement reconnu pour le cyberspace sous les auspices des Nations Unies sont plus pertinents que jamais. Une approche éthique et prudente de l'adoption d'innovations telles que l'intelligence artificielle, l'Internet des objets et la robotique est nécessaire pour combler le fossé numérique. La Fédération de Russie salue le travail de l'UIT et d'autres organismes des Nations Unies qui mènent des activités liées au développement des TIC, notamment la CNUCED et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Elle se félicite également de l'action de la Commission de la science et

de la technique au service du développement, qui sert de plateforme de coordination pour le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information.

37. Son gouvernement attache une grande importance à l'intégration des TIC dans tous les aspects de la vie en Fédération de Russie. Chaque citoyen russe dispose en moyenne de deux comptes de téléphone portable. Parmi la population adulte, 76 % ont un accès à l'Internet à haut débit, 53 % utilisent l'Internet mobile, plus de 60 % utilisent les services Internet quotidiennement et deux tiers reçoivent les services électroniques de l'État. Rien qu'au cours de l'année écoulée, le nombre d'utilisateurs du portail des services de l'État est passé à 21 millions. Les objectifs du projet national d'économie numérique sont, d'ici à 2024, de tripler les dépenses nationales pour le développement de l'économie numérique, d'atteindre un taux d'accès à l'Internet à haut débit de 100 % pour les grandes infrastructures sociales et de porter à 97 % le pourcentage de ménages disposant d'un accès à des services Internet à large bande. Il est prévu que 10 millions de Russes puissent suivre des cours en ligne pour améliorer leur culture numérique. Au niveau régional, la Fédération de Russie coopère avec l'Union économique eurasiennne pour mettre en œuvre son programme numérique.

38. *M^{me} Fisher-Tsin (Israël), Vice-présidente, prend la présidence.*

39. **M. Mula** (Indonésie) indique que les TIC et la desserte numérique peuvent grandement contribuer à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et à relever les défis du développement. Des changements en profondeur se produisent à mesure que les communications à longue distance deviennent plus accessibles. Bien que l'accès aux TIC continue d'augmenter dans le monde entier, les progrès restent inégaux, notamment si l'on compare les pays développés et les pays en développement.

40. Les avantages des TIC doivent être étendus à tous tout en gérant les risques qui y sont associés. Il faut accroître les investissements dans les serveurs, les réseaux et les capacités d'Internet et de téléphonie. L'accès à cette infrastructure améliorera l'accès à l'information, ce qui entraînera une plus grande productivité et donnera des moyens d'action à ceux qui sont laissés pour compte. Un accès large et abordable aux TIC doit être assuré, en particulier pour les personnes vivant dans des zones rurales et isolées, car cela peut améliorer leurs moyens de subsistance. Des ressources humaines qualifiées sont nécessaires pour assurer l'utilisation stratégique des TIC. La promotion de la culture et des capacités numériques par l'éducation

pour tous doit demeurer une priorité. La coopération multipartite doit être renforcée pour relever les défis que représentent les coûts élevés, la mauvaise connectivité et le manque de compétences nécessaires, qui empêchent les gens de tirer parti des TIC.

41. L'Indonésie a adopté plusieurs politiques visant à promouvoir les infrastructures et les capacités en matière de TIC, comme le déploiement d'un réseau fédérateur national de grande capacité fournissant un accès Internet à haut débit qui atteint les zones reculées et la mise en œuvre de programmes visant à développer un écosystème de jeunes entreprises numériques, à favoriser la culture numérique et à numériser les micro-, petites et moyennes entreprises.

42. **M. Imbert** (Monaco) déclare que, dans le but de transformer Monaco en une « nation intelligente », le programme Monaco élargi a été dévoilé en avril 2019. Dans le cadre de ses efforts pour devenir une nation entièrement numérisée, Monaco déploie des infrastructures essentielles telles qu'un nuage souverain et un réseau Internet à haut débit dans tout le pays. Le gouvernement soutient les projets de villes intelligentes pour optimiser sa gestion du territoire, notamment dans les domaines de la mobilité et de l'énergie. Pays d'innovation, Monaco a lancé des véhicules autonomes dans des conditions réelles.

43. Monaco s'efforce d'être une nation qui finance le progrès, en particulier dans le domaine des technologies climatiques. Le gouvernement a réaffirmé ses objectifs de réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et de neutralité carbone d'ici à 2050. Pour financer des projets qui changeront le monde, Monaco s'appuie sur des chaînes de blocs et des offres initiales de pièces de monnaie, et espère devenir un chef de file mondial des offres initiales de pièces de monnaie environnementales. En 2019, elle a lancé une première offre de pièces dédiée à la production de nouveaux films documentaires du réalisateur oscarisé Luc Jacquet.

44. Le gouvernement met également l'accent sur la santé et l'éducation en ligne, y compris la formation pour tous au codage informatique dès l'école primaire. Il met en œuvre des projets qui placeront l'utilisateur au cœur des services publics, comme le développement de l'administration électronique par l'informatisation de toutes les procédures administratives pertinentes d'ici à 2022, qui garantira des services publics de qualité, modernes et efficaces.

45. **M^{me} Cue Delgado** (Cuba) dit que, bien que les ressources nécessaires à l'élimination de la fracture numérique existent au niveau mondial, les pays développés doivent faire preuve de volonté politique et d'engagement par le financement, les investissements,

la formation, la création d'infrastructures, la diffusion des connaissances et le transfert de la propriété intellectuelle et de la technologie. Les TIC doivent être mises au service du développement, de la paix, de la diffusion du savoir et de l'élimination de la pauvreté, de l'analphabétisme et de l'exclusion sociale, et non être utilisées comme un instrument de guerre, d'interventionnisme, de déstabilisation, de subversion, d'unilatéralisme et de terrorisme.

46. La subversion demeure une part essentielle de la politique des États-Unis d'Amérique contre Cuba. Le groupe de travail sur l'Internet à Cuba « Cuba Internet Task Force » a été créé dans le but de renverser l'ordre interne de Cuba et de déstabiliser le pays. Son gouvernement n'a pas besoin de conseils de celui des États-Unis pour faire avancer la numérisation de la société cubaine. Ces efforts sont menés malgré le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique depuis plus d'un demi-siècle. Cette politique, qui s'est intensifiée au cours de l'année dernière, est le principal obstacle à un accès plus large à Internet et aux TIC par les Cubains, car elle entrave et augmente le coût de la connectivité et utilise le cyberspace pour subvertir le système politique et juridique cubain.

47. Étant donné la croissance d'Internet en tant qu'espace ouvert, interconnecté et transnational, son utilisation et son développement s'accompagnent de risques techniques, économiques et sociaux. La prise de décisions dans ce nouvel espace nécessite donc la participation de tous. Les organismes internationaux jouent un rôle important en offrant un espace de collaboration et d'accord sur des questions techniques et d'échange d'informations. En ce qui concerne la gouvernance de l'Internet, le but ultime est d'assurer le fonctionnement stable et sûr d'Internet, sa qualité et son caractère abordable, l'accès universel et son utilisation sur la base du respect mutuel entre et envers toutes les parties concernées. Tout modèle utilisé à cette fin doit permettre et favoriser le développement humain et l'inclusion sociale.

48. **M^{me} Teo** (Singapour) dit que, depuis le lancement de son initiative « Smart Nation » (Une nation intelligente), en 2014, le pays a accompli des progrès notables dans son parcours conduisant à la numérisation. Le gouvernement encourage l'instauration de partenariats étroits avec le secteur privé pour stimuler la croissance de l'économie numérique. Il a récemment créé le bureau de l'industrie numérique de Singapour, qui sert de première étape aux entreprises en quête d'assistance sur les questions numériques. Le gouvernement a été le fer de lance d'un modèle de partenariat public-privé visant à promouvoir

la réalisation de projets destinés à procurer d'énormes bienfaits à l'écosystème numérique du pays. C'est ainsi que, son partenariat avec l'entreprise de covoiturage Grab a conduit à l'établissement d'un centre de recherche à Singapour et suscitera d'autres collaborations appelées à renforcer les pouvoirs d'action des créateurs locaux de contenu numérique.

49. Les pouvoirs publics doivent établir un climat de confiance dans l'espace numérique, en vue d'encourager la circulation de l'information et l'innovation, sans compromettre la protection des données personnelles et la cybersécurité. La manière d'aborder les questions d'éthique et de gouvernance liées à l'application des technologies émergentes préoccupe également. Le gouvernement a élaboré un cadre de gouvernance de l'intelligence artificielle type, qui fournit aux entités du secteur privé des paramètres équilibrés pour le déploiement responsable et sûr des solutions d'intelligence artificielle. De concert avec des pays animés d'une même volonté, Singapour a proposé un accord sur l'économie numérique afin de combler les lacunes politiques actuelles et de résoudre les nouveaux problèmes liés à l'économie numérique.

50. En plus d'investir dans l'accès et l'alphabétisation numériques, le gouvernement singapourien encourage tous les secteurs de la société à contribuer à influencer sur les effets que la technologie produit sur leur vie. Les citoyens de Singapour ont été mobilisés comme éléments moteurs de leur communauté au service de la technologie numérique. Grâce à diverses initiatives, les personnes âgées ont pu aider leurs pairs à adopter les services numériques et à acquérir une certaine confiance dans l'utilisation de la technologie. Cette innovation inclusive a créé un sentiment d'appartenance et contribué à une adoption accrue et durable des services numériques. Singapour s'attache à englober tous les aspects d'une nation numérique qui met la technologie au service du développement durable et entend associer toutes les composantes de la société à son action en faveur de la mise en œuvre du Programme 2030, de manière à réaliser sa promesse de ne laisser personne pour compte.

51. **M. Al-Qahtani** (Qatar) indique que des efforts doivent être faits pour assurer l'égalité d'accès de tous aux nouvelles technologies. Le gouvernement qatari s'emploie à exploiter le potentiel des TIC, qu'il considère comme étant un facteur de développement durable. Conscient du rôle clé qu'elles jouent dans l'accès à l'information, au savoir et aux services de base, il a adopté des politiques visant à en promouvoir le secteur. Le ministère des transports et des communications construit un secteur des TIC dynamique, sûr et sécurisé, en vue de servir les intérêts

de tous grâce à l'administration en ligne et à la cybersécurité. Face à la montée des cybermenaces dans le monde, il a lancé un certain nombre d'initiatives pour protéger les systèmes et infrastructures informatiques au Qatar. Il organise également la cinquième exposition et conférence sur les technologies de l'information au Qatar, prévue du 29 octobre au 1^{er} novembre 2019.

52. Le gouvernement exploite les TIC pour autonomiser les personnes handicapées et les aider à devenir indépendantes et autonomes. C'est ainsi qu'il a créé un centre technologique d'assistance aux personnes handicapées qui s'efforce de leur assurer l'égalité des chances dans l'éducation et l'emploi. Le parc scientifique et technologique du Qatar, qui fait partie de la communauté de recherche et de développement, sert de plateforme principale pour les projets technologiques innovants et vise à renforcer l'esprit d'entreprise et l'innovation.

53. La cybercriminalité et le piratage doivent être combattus non seulement en poursuivant les entités qui ont utilisé le piratage à des fins politiques, mais aussi comme une menace pour la paix et la sécurité internationales. Des mesures permettant de créer des espaces numériques sûrs et de combattre la cybercriminalité ont été recommandées dans la Déclaration de Doha sur l'intégration de la prévention de la criminalité et de la justice pénale dans le programme d'action plus large de l'Organisation des Nations Unies visant à faire face aux problèmes sociaux et économiques et à promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et la participation du public. Victime de la cybercriminalité, le Qatar déploie des efforts considérables en matière de cybersécurité et a mis à jour sa législation nationale en la matière. Il a également déclaré sa volonté d'accueillir une conférence internationale sous les auspices des Nations Unies pour examiner la cybersécurité sur la base des dispositions du droit international.

54. **M. Ogwa** (Nigéria) dit que sa délégation se félicite de la création par le Secrétaire général du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique et espère qu'il suscitera un dialogue mondial multipartite sur la manière de s'assurer que la révolution en cours dans les technologies numériques contribue à veiller au bien-être de l'humanité.

55. Constatant que l'innovation technologique offre la possibilité d'éliminer la pauvreté, le gouvernement a accueilli le Sommet des villes intelligentes du Nigéria en 2017 dans l'intention de susciter l'engagement des investisseurs à accélérer le programme de transformation numérique dans le pays. Le gouvernement a également adopté une feuille de route

pour le secteur des TIC en vue de relever les principaux défis qui s'y posent, d'améliorer les infrastructures et la qualité des services, et de soutenir le commerce électronique. Un groupe consultatif sur la technologie et la créativité a également été créé. Le Nigéria développe son écosystème d'entrepreneuriat dans le secteur technologique grâce à la mise en place de pépinières de pôles technologiques dirigées par les secteurs public et privé, de programmes d'innovation pour les jeunes et de parcs scientifiques et technologiques. Le gouvernement utilise les TIC pour favoriser la transparence de la gouvernance et garantir la rentabilité des services publics.

56. L'amélioration de l'accès aux nouvelles technologies s'est accompagnée de possibilités de tirer parti des TIC pour fournir des informations et des services en temps utile à des personnes auparavant mal desservies. Le renforcement des capacités d'utilisation productive des TIC devrait être dûment pris en compte dans la mise en œuvre du Programme 2030, étant donné l'effet direct qu'elles ont sur les moyens dont disposent les États Membres pour améliorer le bien-être économique de leurs populations. Toutes les parties prenantes doivent œuvrer de concert pour réaliser une société de l'information centrée sur l'être humain, inclusive et axée sur le développement, conformément à l'Agenda de Tunis pour la société de l'information et au Programme 2030. Des mesures doivent être prises pour réduire la fracture numérique, en particulier entre les pays. Les États Membres et le système des Nations Unies doivent veiller à ce que toutes les régions et tous les pays bénéficient des avantages des TIC, y compris des nouvelles technologies. Tous les États Membres doivent les utiliser pour lutter contre les flux financiers illicites et pour réduire au minimum les coûts de recouvrement des fonds illicites et des avoirs volés.

57. **M^{me} Panabokke** (Sri Lanka) signale qu'avec le déroulement de la quatrième révolution industrielle, les TIC innovantes et les technologies de pointe offrent l'occasion de relever les défis du développement. Toutefois, les technologies innovantes telles que l'intelligence artificielle doivent être exploitées de manière équilibrée et intégrée pour faire progresser le Programme 2030. À cet égard, la délégation sri lankaise se félicite de la résolution annuelle de la Commission sur les TIC au service du développement durable. Les solutions visant à réduire la fracture numérique doivent être intégrées dans les initiatives mondiales en matière de développement durable. Les efforts internationaux doivent s'intensifier pour doter les pays en développement de l'éducation et des capacités accrues nécessaires pour tirer le meilleur parti des TIC. À cet égard, le Sri Lanka se félicite des résultats de la vingt-

deuxième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement.

58. Bien que l'innovation technologique rapide offre davantage de possibilités d'emploi, ces évolutions menacent également de remplacer les emplois existants. Les pays doivent s'adapter à ces changements en apportant les modifications nécessaires aux programmes scolaires et à la formation sur le lieu de travail afin d'acquérir les compétences qu'il faut pour le lieu de travail de demain. Conscient de cette nécessité, le gouvernement a défini des programmes phares et des projets prioritaires dans le cadre de la stratégie nationale d'économie numérique pour 2018-2025 afin de former des travailleurs qualifiés et de promouvoir le développement de l'industrie des TIC et d'autres secteurs vitaux, tels que le tourisme, la production manufacturière et l'agriculture.

59. Les pays en développement ne disposent pas de législation appropriée pour protéger leurs citoyens contre les cybermenaces. Il y a donc lieu de renforcer la coopération entre les pays pour élaborer des cadres juridiques et réglementaires adéquats. Des processus sont également nécessaires pour se pencher sur les aspects éthiques découlant des évolutions des TIC, notamment en ce qui concerne les médias sociaux. Les plateformes de médias sociaux doivent être soumises à un code de conduite afin de réglementer leur obligation de lutter contre l'intolérance et la haine en ligne.

60. **M^{me} Jiarpinitnun** (Thaïlande) dit que les nouveaux défis liés à l'application des TIC à la cybersécurité, à la protection des données personnelles et de la vie privée, et au pouvoir de décision croissant des dispositifs et des algorithmes nécessitent une meilleure compréhension, des innovations en matière de gouvernance et de gestion des entreprises, et une collaboration accrue. Le gouvernement thaïlandais a mis en œuvre une politique de développement économique et social dans le but de transformer le pays en une économie fondée sur des valeurs et portée par l'innovation, de réduire les disparités socio-économiques et de créer un environnement durable grâce à l'utilisation de technologies écologiquement rationnelles. Dans le cadre de cette politique, le gouvernement installe depuis 2017 Internet à haut débit à un prix abordable dans les villages du pays, permettant ainsi aux habitants des régions reculées d'accéder à des services tels que le commerce électronique, l'éducation et la santé en ligne ; ils étaient plus de 6,6 millions d'utilisateurs à en avoir bénéficié à la date de juillet 2019.

61. La Thaïlande s'est associée à des entreprises technologiques mondiales, telles que Google,

Microsoft, Cisco et Huawei, pour concevoir un programme d'études englobant le perfectionnement, le recyclage et l'enseignement de nouvelles connaissances et compétences numériques. Le programme d'études sera intégré dans les grandes universités pour former 40 000 travailleurs du secteur numérique et des hautes technologies d'ici à 2022. En outre, un réseau de bénévoles a été créé pour améliorer les connaissances du public en matière de technologie numérique, avec plus de 1 000 bénévoles formés pour aider leurs communautés locales. Au début de 2019, la loi sur la cybersécurité et la loi sur la protection des données personnelles sont entrées en vigueur parallèlement à la création d'une agence nationale de cybersécurité. Des modifications ont également été apportées à la loi sur les transactions électroniques afin d'améliorer la sécurité desdites transactions et des entreprises de services électroniques.

62. La Thaïlande, qui assure la présidence de l'ASEAN, lancera un plan-cadre d'action pour l'intégration numérique de l'ASEAN en vue de promouvoir l'innovation numérique dans la région et d'y faire progresser l'intégration numérique.

63. **M. Bin Momen** (Bangladesh) fait observer que les récentes percées dans le domaine des TIC peuvent offrir des solutions et des perspectives de développement durable qui soient meilleures, moins coûteuses, plus rapides et évolutives. Alors que les pays développés sont aux prises avec les technologies du futur et tentent de les exploiter tout en parant à leurs écueils potentiels, nombre de pays en développement ne sont pas encore en mesure de tirer parti des technologies existantes. Il y a donc un risque de nouvelle vague de fracture numérique entre les pays développés et les pays en développement. L'amélioration de la connectivité s'accompagne également d'un risque accru de cyberattaques et d'autres crimes connexes, qui deviennent plus sophistiqués et plus répandus.

64. Le Bangladesh adopte les TIC pour assurer son développement économique et social, ce qui l'aide ainsi à passer du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire. Le gouvernement se concentre sur les fondements essentiels d'une économie numérique durable, à savoir l'inclusion numérique, la finance numérique, les systèmes d'information numériques et les données pointues. Grâce à une évaluation rapide de l'état de préparation au commerce électronique, la CNUCED a mis en évidence les améliorations apportées par le Bangladesh en matière d'infrastructures de télécommunications, de logistique commerciale, de solutions de paiement, de lois et de réglementations, de développement des compétences et de financement. Le gouvernement s'est engagé à

numériser toutes les activités commerciales et à rendre toutes les lois, réglementations et politiques commerciales existantes compatibles avec la révolution du commerce numérique. Il a bien progressé dans le renforcement de ses moyens d'action en matière de cybersécurité, notamment par la formulation d'une stratégie nationale de cybersécurité. En 2019, le Parlement a ratifié la loi sur la sécurité numérique.

65. Il y a eu un regain d'intérêt sans précédent pour l'apprentissage automatique et les technologies d'intelligence artificielle, qui permettent aux ordinateurs de faire des prédictions à partir de données et d'automatiser les décisions. Ces outils doivent être utilisés pour relever les défis du développement afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Toutefois, il faut aider les pays en développement à accroître les compétences de leur main-d'œuvre afin d'éviter que l'avènement de ces technologies n'affecte leur marché du travail et n'entraîne de nouvelles inégalités et exclusions.

66. **M^{me} Zahir** (Maldives) indique que le profil géographique des Maldives, petite nation insulaire de plus de 1 100 îles dispersées dans l'océan Indien, rend l'amélioration de la connectivité entre les îles et les atolls particulièrement difficile. L'extrême dispersion de la population, conjuguée aux contraintes inhérentes aux systèmes de transport entre certaines îles, entraîne des déséconomies d'échelle et des coûts de prestation de services plus élevés. Néanmoins, le profil spatial unique des Maldives signifie qu'il y a un énorme potentiel pour que les TIC soient exploitées afin de libérer des gains de développement. Compte tenu du paysage social et économique redéfini du pays, le Président a créé le ministère de la communication, des sciences et de la technologie.

67. Tout d'abord, le gouvernement s'attache à moderniser le mécanisme de gouvernance du secteur des TIC afin de préparer le pays à une économie numérique. La deuxième priorité est de mettre en place une infrastructure, des plateformes et des écosystèmes numériques capables de fournir des solutions TIC plus efficaces, plus sûres et plus cohérentes. Troisièmement, le gouvernement modernise ses services par la numérisation pour permettre l'élaboration de politiques fondées sur les données et la fourniture efficace d'informations et de services. Quatrièmement, en garantissant des services Internet abordables et de haute qualité dans tout le pays et en encourageant l'investissement dans les technologies nouvelles, le gouvernement espère encourager l'innovation numérique et créer un cadre propice à l'épanouissement des entreprises dans une économie numérique. Enfin, le gouvernement s'emploie à développer une main-

d'œuvre prête pour le numérique et à renforcer les capacités dans le secteur des TIC en intégrant la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques dans le programme d'études national et en accroissant la présence des femmes dans le domaine des TIC.

68. La diffusion de contenus extrémistes et terroristes en ligne constitue une entrave au développement durable. Les Maldives ont été fières de soutenir l'Appel à l'action de Christchurch pour éliminer les contenus terroristes et extrémistes violents en ligne pendant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale qui s'est tenue en septembre 2019. Les Maldives restent déterminées à œuvrer à la réalisation de la vision du Sommet mondial sur la société de l'information, à savoir une société de l'information centrée sur l'être humain, inclusive et axée sur le développement, tout en exploitant le potentiel des TIC pour aider à la mise en œuvre du Programme 2030.

69. **M^{me} Deluera Canchola** (Mexique), s'exprimant en tant que représentante des jeunes, déclare que le talent humain doit être allié sagement au progrès technologique. Les systèmes éducatifs doivent proposer davantage de cours sur le codage et la pensée analytique, se concentrer sur la culture des compétences pour permettre aux gens de s'adapter à des environnements en constante évolution et offrir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

70. Le Mexique a été un pionnier dans la promotion des discussions au sein des Nations Unies sur l'incidence des technologies naissantes sur la réalisation des objectifs de développement durable. Les connaissances acquises lors de la réunion Groupe d'experts sur le changement technologique, l'automatisation et leurs implications sur le développement durable, à laquelle plus de 60 pays ont participé, ont donné lieu à des discussions plus fructueuses. Le Mexique se félicite de l'exemple de premier plan donné par le Secrétaire général dans ce domaine et note que le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et d'autres institutions travaillent déjà avec des technologies de pointe et procèdent à l'échange des enseignements tirés de leur expérience. L'Organisation des Nations Unies doit servir de centre de coopération internationale, car elle peut unir les efforts des différentes parties prenantes et canaliser le développement technologique pour le mettre au service de l'humanité et du développement durable.

71. Le mécanisme de facilitation technologique doit être rendu pleinement opérationnel. Sa plateforme en ligne, qui rassemble des informations sur les initiatives, mécanismes et programmes dans les domaines de la

science, de la technologie et de l'innovation, dressera l'inventaire des bonnes pratiques et des politiques publiques à la disposition de toute personne intéressée à les appliquer dans son pays. Malgré les efforts faits par le Secrétariat en 2018 pour lancer la plateforme, dont les avantages sont évidents, celle-ci n'est toujours pas opérationnelle faute de ressources. Au cours de la présente session, les États Membres doivent décider de rendre le mécanisme opérationnel et lui trouver un financement.

72. Le suivi des recommandations du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique a permis d'avoir une vue globale des questions de développement et de récolter les bénéfices de l'ère de l'interdépendance numérique. Le Mexique concentrera ses efforts sur la réduction de la fracture numérique. Plutôt que d'être utilisées pour exacerber les inégalités, les technologies doivent servir à accélérer l'égalité des chances.

73. La Commission examinera trois projets de résolution à la session en cours concernant l'utilisation des technologies aux fins du développement durable, chacun d'entre eux relevant d'un point différent de l'ordre du jour. Le fait de les examiner tous au titre d'un même point assurerait une plus grande cohérence.

74. **M. He Fuxiang** (Chine) considère que le rôle important joué par les TIC dans la promotion du développement durable doit être pleinement exploité. La sensibilisation à leur importance dans la mise en œuvre du Programme 2030 doit être accrue aux niveaux international, régional et national. La Chine félicite le Secrétaire général d'avoir créé le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique, mené de vastes consultations sur le renforcement de la coopération numérique et fourni des conseils sur la coopération internationale dans le domaine des TIC.

75. Il faut aider les pays en développement à réduire la fracture numérique en renforçant leurs capacités. Seuls 20 % des particuliers des pays les moins avancés utilisent Internet, alors que le chiffre comparable pour les pays développés est de plus de 80 %. Il convient de promouvoir les TIC à l'échelle mondiale, en particulier dans les pays en développement, et de mieux les faire connaître du public afin de combler le fossé numérique. L'aide internationale au développement doit se concentrer sur les TIC afin d'aider les pays en développement à mettre en place des infrastructures dans ces domaines. La coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire doit être renforcée à ce titre pour améliorer les partenariats mondiaux. Les pays développés doivent fournir davantage de fonds et de technologies aux pays en développement afin de les

aider à accroître les moyens dont ils disposent en matière de TIC publiques et de technologies de réseau.

76. Le gouvernement chinois s'emploie vigoureusement à promouvoir une stratégie nationale de développement des TIC et la coopération internationale dans le cyberspace afin de favoriser l'essor des TIC, l'économie numérique, la nouvelle industrialisation, l'urbanisation et la modernisation de l'agriculture et d'assurer un développement commun. Il accélère le déploiement de la 5G et améliore les installations de TIC. Il se sert de ces TIC et de la technologie des réseaux pour réduire la pauvreté et combler la fracture numérique et l'écart de développement entre les zones urbaines et rurales. Il a créé six centres d'innovation pour la mise en œuvre du Programme 2030. La Chine est disposée à resserrer sa coopération avec d'autres pays pour partager les perspectives de développement qu'offrent les TIC et une économie numérique, en vue de construire une communauté dotée d'un avenir commun dans le domaine des TIC et de la technologie des réseaux.

77. **M. Poudel Chhetri** (Népal) note que les progrès réalisés dans l'application des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information sont bien en deçà de ce qu'il faut pour réaliser sa vision au-delà de 2015 et les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Ces textes, y compris l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, doivent être appliqués en lien avec le Programme 2030.

78. La disponibilité, l'accessibilité et le caractère abordable des TIC sont essentiels à la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier de la cible 9.c sur l'accès universel aux TIC. À cette fin, une coopération accrue est nécessaire pour combler le fossé numérique entre les pays développés et les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral ; entre les milieux urbains et ruraux ; entre les hommes et les femmes. Plus précisément, il convient d'adopter une approche multipartite, en mettant l'accent sur le rôle prépondérant du secteur privé dans le domaine des TIC. Il importe également d'investir davantage dans les infrastructures des TIC, les transferts de technologie et les compétences en matière de TIC. En outre, la pleine mise en service de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés et le soutien aux travaux de l'UIT sont essentiels.

79. Le gouvernement cherche à faire du Népal une société et une économie fondées sur l'information et la connaissance, conformément à l'aspiration du pays à une croissance et un développement économiques rapides. La politique du gouvernement en matière de

TIC tient compte du contexte national, et le cadre numérique du Népal pour 2019 est en cours de mise en œuvre afin de libérer pleinement le potentiel de croissance du pays. Si les TIC ont contribué à des progrès considérables dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe, de la prestation de services publics et de la bonne gouvernance, la poursuite des progrès dépendra de l'adéquation des connaissances, de l'expertise, des ressources et du renforcement des capacités en la matière.

80. Une plus grande coopération est nécessaire pour tirer parti des possibilités offertes par les TIC et relever les défis qu'elles posent. Plus précisément, des efforts doivent être déployés pour faire face à l'effet transformateur de la numérisation, ainsi qu'aux risques présentés par les technologies de pointe et à leurs incidences sur la nature et la qualité des relations de travail. Les avantages du commerce électronique, en particulier pour les pays en développement sans littoral, doivent être exploités. À cet égard, l'orateur remercie la CNUCED d'avoir aidé le Népal à réaliser son évaluation rapide de l'état de préparation au commerce électronique. Les lacunes législatives dans les domaines de la cybersécurité et de la vie privée en ligne doivent être comblées afin de renforcer la gouvernance de l'Internet. Le lien inextricable entre l'information et la connaissance, ainsi que le caractère irremplaçable des relations humaines, doivent également être reconnus.

81. **M. Kumar** (Inde) dit que les TIC ont transformé la gouvernance, la communication et les affaires en favorisant un monde relié numériquement. Les innovations technologiques telles qu'Internet à haut débit, l'intelligence artificielle, l'informatique en nuage et l'analyse de données volumineuses ont eu un effet déterminant sur un large éventail de secteurs économiques et sociaux. Ces évolutions ont néanmoins donné lieu à des défis liés à l'accès, au coût par rapport aux moyens, au contenu, aux capacités et aux cadres juridiques et réglementaires. En effet, plus de 80 % des habitants des pays développés utilisent Internet, contre moins de 35 % dans les pays en développement. Cette lacune doit être comblée dans le cadre des objectifs de développement durable.

82. Le gouvernement utilise les TIC pour améliorer les services publics, l'engagement des citoyens, la transparence et la responsabilité grâce à des initiatives telles que Digital India, Make in India et Startup India. La campagne « Digital India » visait à donner à chaque citoyen les moyens d'agir et à lui fournir une infrastructure numérique, ainsi qu'à renforcer la gouvernance électronique. L'Inde dispose actuellement de la deuxième base d'abonnés à Internet au monde, et on estime que les initiatives de l'Inde numérique

pourraient porter le PIB du pays à 1 000 milliards de dollars d'ici à 2025.

83. Une politique nationale de communication numérique adoptée en 2018 vise à offrir le haut débit à tous. Le marché intérieur du commerce électronique a connu une croissance de 17 % en 2018 ; jusqu'à deux tiers de cette croissance ont été réalisés grâce à l'augmentation de la pénétration d'Internet et des téléphones intelligents dans les zones rurales de l'Inde. D'ici à 2025, l'économie numérique du pays pourrait atteindre entre 800 et 1 000 milliards de dollars.

84. En ce qui concerne l'inclusion financière, le nombre de comptes bancaires détenus en Inde a doublé au cours des sept dernières années, et plus de 80 % des adultes détiennent actuellement de tels comptes. Le système biométrique d'identification des personnes d'Aadhar a également favorisé l'inclusion et l'innovation dans la prestation des services financiers. Dans le cadre de ce système, environ 1,3 milliard de citoyens ont reçu une carte d'identité unique, et un programme de transfert de prestations en espèces a permis d'ouvrir plus de 370 millions de nouveaux comptes bancaires pour les pauvres. Des outils TIC sont également déployés efficacement pour améliorer la qualité des services d'éducation et de santé ainsi que l'accès à ces services, notamment par le télé-enseignement et la télémédecine. Dans le secteur de la santé, une application spécialisée appelée e-VIN permet d'accéder en temps réel aux informations sur la disponibilité des vaccins.

85. L'Inde a introduit un tableau de bord virtuel pour suivre les progrès de ses États dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Elle appliquera également les recommandations du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique. Conformément à l'esprit de la coopération Sud-Sud, l'Inde travaille avec d'autres pays en développement pour faciliter le renforcement des capacités dans l'utilisation des TIC à des fins de développement. Les partenariats mondiaux doivent être renforcés pour en exploiter les outils afin d'accélérer la réalisation des objectifs.

86. **M^{me} Muigai** (Kenya) dit que sa délégation s'est réjouie d'apprendre qu'en 2018, pour la première fois, le nombre d'individus estimés avoir utilisé Internet avait dépassé la moitié de la population mondiale. Toutefois, elle se dit profondément préoccupée par le fait qu'en Afrique subsaharienne, moins de 25 % de la population utilise Internet, alors que dans d'autres régions du monde, le taux moyen d'utilisation dépasse la moyenne mondiale. Il faut donc redoubler d'efforts pour combler le fossé numérique entre les pays développés et les pays en développement. Il faut, en

outre, renforcer les capacités numériques des micro-, petites et moyennes entreprises pour leur permettre de tirer parti des plateformes mondiales, et combler les écarts observés entre les hommes et les femmes en matière d'accès à Internet, qui sont les plus grands dans les pays pauvres. Les politiques nationales relatives aux droits de propriété intellectuelle, à la concurrence et à la fiscalité numérique doivent, par ailleurs, être renforcées. Comme le reconnaissent le Programme d'action d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et le Programme 2030, la technologie est un moyen non financier important pour atteindre les objectifs de développement mondiaux. Le Kenya salue la tenue du Forum annuel de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable.

87. Les TIC jouent un rôle essentiel dans quasiment tous les secteurs au Kenya et permettent d'assurer une prestation de services efficace et efficiente, notamment en matière d'administration en ligne et de services à la clientèle, ainsi qu'une diffusion rapide de l'information. Un cadre politique et réglementaire favorable à la concurrence stimule des investissements massifs dans les infrastructures de TIC, ce qui suscite un grand intérêt pour les services de TIC dans le pays, les taux d'abonnement à la téléphonie mobile et à Internet augmentant rapidement.

88. Les TIC sont l'un des principaux moteurs de la Vision 2030 du Kenya, feuille de route pour le développement visant à faire du pays une nouvelle économie industrialisée à revenu moyen d'ici à 2030. Il est prévu que la fourniture d'un accès à des services de TIC de qualité, abordables et fiables fasse du Kenya une économie fondée sur la connaissance et l'information, favorisant ainsi son développement économique et social. Le gouvernement définit la connectivité à haut débit à l'échelle nationale d'ici à 2020 comme une priorité pour le développement national et la réalisation des objectifs de développement durable. Il continue donc de développer l'infrastructure dorsale d'Internet par fibre optique afin de faciliter la prestation de services électroniques à tous les comtés. Une telle connectivité à large échelle devrait, en principe, aider à fournir des services de TIC dits du dernier tronçon ; réduire la fracture numérique ; accroître l'utilisation des services d'administration en ligne ; faire baisser le coût des activités commerciales ; et promouvoir des possibilités commerciales dans les zones rurales, permettant ainsi aux communautés vulnérables de sortir de la pauvreté. En outre, pour favoriser l'initiation précoce à l'informatique, le gouvernement fournit des ordinateurs portables aux enfants au niveau de l'école

primaire et investit dans le développement des compétences numériques chez les jeunes afin de s'assurer qu'ils disposent des connaissances spécialisées requises par l'économie numérique.

89. Le secteur des TIC est florissant au Kenya, qui a l'un des taux de pénétration d'Internet les plus élevés d'Afrique, avec 86 %. Le Kenya figure également parmi les pays les plus avancés du continent dans le domaine de l'innovation en matière de TIC, comme en témoigne la mise en œuvre à grande échelle de services de transfert d'argent par téléphone portable, qui a considérablement accru l'inclusion financière. Le Kenya a également accueilli le premier laboratoire de recherche d'IBM en Afrique et le siège régional de Nokia. En outre, le gouvernement prévoit de construire une ville technologique de 7 milliards de dollars sur 5 000 hectares, inspirée de la Silicon Valley. Son ambition est de faire du Kenya une plateforme régionale des TIC et de bâtir une économie numérique concurrentielle à l'échelle mondiale, en s'appuyant sur le partenariat, l'équité et la non-discrimination, la neutralité technologique, la protection et la conservation de l'environnement, la bonne gouvernance et la mise en place de mesures d'incitation.

90. **M. Issetov** (Kazakhstan) note que si le Kazakhstan se félicite du nombre croissant de personnes dans le monde qui utilisent Internet, des inégalités flagrantes subsistent. En particulier, l'Afrique, les pays les moins avancés, les pays en situation de conflit ou de postconflit et de nombreux pays à revenu intermédiaire sont toujours à la traîne dans les domaines social, économique et technologique. Étant donné le rôle essentiel des entreprises du secteur privé dans le financement des infrastructures TIC et le déploiement des réseaux, il y a lieu de renforcer la coordination entre l'UIT, la CNUCED, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Département des affaires économiques et sociales, la Banque mondiale et d'autres institutions internationales, d'une part, et les investisseurs privés, d'autre part.

91. Le programme dit de numérisation du Kazakhstan, adopté en 2017, vise à atteindre une croissance économique durable, à accroître la compétitivité de l'économie et à améliorer la qualité de vie de la population grâce au développement des technologies numériques. Selon les résultats de l'Étude des Nations Unies sur l'administration en ligne de 2018, le Kazakhstan s'est classé trente-neuvième dans le domaine du développement de l'administration en ligne. Il entend tirer parti de ce succès en continuant à promouvoir son programme dit de numérisation et les initiatives réussies en matière d'informatique au niveau national et à l'étranger. L'une de ces initiatives est un

projet de création d'usines numériques, dans lequel 19 millions de dollars doivent être investis d'ici à 2022. En outre, l'introduction des technologies numériques doit augmenter la productivité moyenne de la main-d'œuvre de 10 %.

92. Le Kazakhstan entend également développer une infrastructure à haut débit et sécurisée pour soutenir l'accès à Internet, aux réseaux mobiles et aux données. En 2019, le taux de pénétration du haut débit dans les ménages a atteint 83,9 %, et l'accès au haut débit devrait être fourni à 1 250 localités rurales d'ici à 2022. En outre, le taux de maîtrise des outils numériques a atteint 79,6 % en 2019. L'Université des technologies de l'information d'Astana, créée en septembre 2019, a été conçue pour former les étudiants à contribuer à un développement numérique durable et prévisible au Kazakhstan et dans la région d'Asie centrale. En outre, 124 projets de démarrage ont été lancés dans le cadre du pôle d'Astana depuis 2018. Trois de ces projets ont attiré des investissements totalisant 1,6 million de dollars en 2019.

93. L'accès aux réseaux numériques offre de nouvelles possibilités de développement dans un large éventail de secteurs, notamment au titre de l'élimination de la pauvreté, de la réalisation de la parité hommes-femmes, du renforcement du capital humain et de la réduction des inégalités. Afin de garantir la réalisation à long terme et sans exclusive de tous les objectifs de développement durable, il faut promouvoir la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire visant à assurer l'égalité d'accès aux technologies numériques.

94. **M. Henkert** (Namibie) dit que sa délégation se félicite du rapport du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique intitulé « L'ère de l'interdépendance numérique ». La Namibie salue l'élargissement de l'accès aux TIC, ainsi que les valeurs identifiées par le Groupe comme étant importantes pour façonner le développement de la coopération numérique. Motivée par sa conviction que les TIC ne sont pas seulement des facilitateurs économiques, mais peuvent être des moteurs économiques importants, la Namibie met en œuvre des programmes visant à renforcer le potentiel des nouvelles technologies pour accélérer le développement économique, favoriser la création d'emplois, en particulier parmi les femmes et les jeunes, et construire une société inclusive, fondée sur le savoir.

95. Conformément à sa politique en matière de relations et de coopération internationales et à sa stratégie de coopération Sud-Sud, le gouvernement namibien a financé la production conjointe, par la Commission namibienne du film et l'Institut national du

cinéma et des arts audiovisuels d'Argentine, du film *The Hidden Sky*, ce qui a ainsi permis la création de 100 emplois locaux et la formation à la réalisation de films. En octobre 2019, afin d'étendre la couverture numérique et de réduire la fracture du même nom à l'échelle nationale, le gouvernement a organisé son sixième sommet national sur les TIC sous le thème « Accélérer la transformation numérique en Namibie ». Ce sommet a permis de discuter des tendances récentes observées en matière de TIC, d'établissement de partenariats, d'échange de connaissances et de formulation d'une politique visant à développer l'industrie locale des TIC.

96. Les efforts de promotion des TIC doivent se concentrer sur la mise en œuvre du Programme 2030. À cet égard, les pays doivent œuvrer de concert pour empêcher que les technologies soient utilisées abusivement pour semer la haine et inciter à la violence ; promouvoir l'application appropriée des technologies au profit des personnes ; et remédier au manque de confiance dans la coopération numérique constaté par le Groupe de haut niveau. Des technologies sont également nécessaires pour faire face aux situations de sécheresse et de désertification auxquelles la Namibie est exposée.

97. La Namibie appuie les efforts que déploie la Banque de technologies pour les pays les moins avancés pour réaliser des études sur la science, la technologie et l'innovation, soutenir la collaboration en matière de recherche et renforcer les capacités des institutions de niveau tertiaire, en particulier dans les pays en développement. L'essor du secteur des TIC doit être une priorité nationale, étant entendu que la croissance à long terme ne peut se concrétiser que par une approche axée sur la demande, fondée sur l'éducation et la formation, et sous-tendue par un cadre propice. À cette fin, la science, la technologie et l'innovation doivent faire partie intégrante des stratégies nationales de développement et être promues par les gouvernements et les autres parties prenantes de manière coordonnée et cohérente.

98. **M^{me} Yarosh** (Ukraine) indique que les technologies modernes offrent de nouvelles possibilités dans les domaines du développement, de la protection écologique, de l'éducation et de la gouvernance, en apportant des solutions prospectives à de nombreux défis sociaux, économiques et environnementaux. En tant que moteur potentiel d'une croissance économique durable, la numérisation doit être une priorité de la politique de l'État. L'Ukraine est reconnaissante à ses partenaires de lui avoir apporté une assistance au titre de la coopération entre les secteurs public et privé dans le cadre de l'application des meilleures pratiques

internationales en matière de numérisation et de modernisation de la gouvernance.

99. La numérisation complète de toutes les sphères sociales essentielles de la vie est l'une des principales priorités du gouvernement ukrainien. Un ministère et une commission parlementaire sur la transformation numérique, tous deux chargés de superviser la politique de l'État en matière de numérisation, de développement de l'économie numérique et d'administration en ligne, ont été créés en 2019. Compte tenu du rôle prépondérant des entreprises du secteur privé dans le financement de l'infrastructure des TIC et le déploiement des réseaux, l'Ukraine s'emploie à renforcer le cadre juridique national pour favoriser des conditions propices au développement du secteur des technologies de l'information, exploiter le potentiel scientifique et technique du pays et promouvoir une coopération active en matière de technologies de l'information avec les entreprises, les organisations publiques et la société. Il faudra également adapter les lois pertinentes pour mieux protéger les données personnelles et réformer le système de sécurité de l'information.

100. Le gouvernement a lancé un projet visant à rendre tous les services publics disponibles en ligne au cours des trois prochaines années. Ce projet garantirait que toutes les informations connexes soient compréhensibles et transparentes, et que les autorités aient accès à des données fiables pour éclairer leur prise de décision. Il se concentre également sur le développement de la technologie d'identification intelligente et mobile, avec le soutien de partenaires internationaux. En outre, il entend assurer une connexion Internet à haut débit, y compris un accès aux sites de médias sociaux, à toutes les communautés, et relier 95 % des infrastructures de transport à l'Internet mobile. Une autre priorité est d'impliquer 6 millions d'Ukrainiens dans des programmes de développement des compétences et des aptitudes numériques afin de les préparer à un marché du travail façonné par l'évolution des technologies et de leur permettre de récolter les bénéfices de l'innovation technologique en matière de développement.

101. L'Ukraine cherche à attirer les investissements et à exploiter les innovations de pointe pour mettre en œuvre des projets communs sur le développement de l'économie numérique. La coopération entre les pays et la diffusion des innovations et des nouvelles technologies contribueront à combler les lacunes en matière de développement durable au niveau national. Enfin, les technologies de pointe pourront accélérer la réalisation des objectifs de développement durable en transformant les économies et en améliorant les niveaux de vie.

102. **M. Grigoryan** (Arménie) dit que sa délégation prend note des recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général (A/74/62-E/2019/6). En raison de leur nature transversale, les TIC peuvent accélérer le développement durable et responsabilisent des millions de personnes en permettant une utilisation plus rationnelle des ressources et en donnant accès à l'éducation, aux soins de santé et à un large éventail de services.

103. L'Arménie a un taux de pénétration d'Internet très élevé et une industrie des TIC florissante. Les TIC sont une priorité stratégique du gouvernement, et les lois nationales garantissent des conditions favorables aux investissements étrangers directs dans ce secteur. Des efforts constants sont également déployés pour promouvoir le développement de l'innovation de pointe, ainsi que des écosystèmes et de jeunes entreprises dans le domaine des TIC. Les nouvelles entreprises technologiques bénéficient d'avantages fiscaux et seront exonérées de l'impôt sur le revenu d'ici à 2023. En conséquence, la croissance du secteur des TIC a quintuplé au cours des sept dernières années, augmentant à un taux annuel soutenu de 25 %. En outre, plus de 900 sociétés de TIC, dont PicsArt et Softconstruct, ont leur siège en Arménie.

104. La modernisation de l'économie, axée sur la promotion des TIC et l'encouragement de l'innovation et de la créativité, est la pierre angulaire du programme de développement national. La promotion de l'autonomisation des jeunes et le renforcement de leurs capacités en tant que moteurs d'un développement intelligent sont particulièrement essentiels pour améliorer l'industrie des TIC. En effet, l'un des objectifs de la stratégie nationale de développement à long terme est de promouvoir une éducation équitable et de qualité, notamment en favorisant l'innovation, la créativité et l'utilisation des technologies. La création des centres TUMO pour les technologies créatives et des laboratoires d'ingénierie d'Armath est une réalisation importante à cet égard, qui a permis d'apprendre les bases de la science, de la technologie et de l'ingénierie à des milliers d'adolescents et de leur fournir les outils et les ressources nécessaires pour développer des compétences pratiques dans des aspects spécifiques de ces domaines.

105. En octobre 2019, l'Arménie a accueilli la vingt-troisième Conférence mondiale sur les technologies de l'information, plateforme qui regroupe des associations représentant 90 % de l'industrie mondiale des TIC. Tenue sous le thème « Réaliser les promesses de l'ère numérique : le pouvoir de la décentralisation », la conférence a réuni divers acteurs publics et privés et s'est concentrée sur les récentes évolutions et les

questions d'intérêt mondial dans le secteur. L'Arménie attache une grande importance à la coopération avec les programmes et organismes des Nations Unies, ainsi qu'avec les partenaires régionaux, pour faire progresser le développement intelligent. Elle s'engage à resserrer la collaboration avec tous les partenaires pour promouvoir les TIC, un Internet ouvert et des économies technologiquement avancées afin de réaliser les objectifs du programme 2030.

106. **M^{me} Myo** (Myanmar) dit qu'il reste beaucoup à faire pour combler les écarts entre les pays et les communautés pour ce qui est de l'accès à Internet et de son utilisation. Comme le reconnaît le Programme 2030, les TIC jouent un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté et des inégalités, et dans l'accélération du progrès humain et du développement social. Elles contribuent également au développement économique en encourageant les nouvelles entreprises, en favorisant l'inclusion financière et en créant des possibilités d'emploi. Leur développement pose néanmoins de nouveaux défis, notamment les menaces de cybersécurité, qui ont eu une influence majeure sur les gouvernements et les décideurs politiques. Des politiques appropriées et des stratégies coordonnées à tous les niveaux sont donc nécessaires pour tirer le meilleur parti des avantages qu'elles offrent et faire face aux risques qui y sont liés.

107. Le Myanmar a pris un certain nombre de mesures pour mettre en œuvre le Programme 2030 en faisant progresser le secteur des TIC. Le gouvernement a formulé un cadre politique pour le développement de l'industrie des TIC, ce qui a permis aux services de télécommunications d'être mis rapidement à la disposition du public à des prix abordables dans tout le pays. Le taux de pénétration des téléphones mobiles, équivalant au nombre de cartes SIM (module d'identification d'abonné) utilisées, a dépassé 126 %, ce qui représente une couverture de 95 % de la population. Bien qu'ayant adopté les technologies numériques relativement récemment, le Myanmar profite des avantages de son bond considérable d'un système analogique à un réseau numérique 4G, et a réalisé de nettes améliorations en matière d'accessibilité et de qualité des services mobiles.

108. Un comité de développement de l'économie numérique a été créé en 2017, qui a permis de progresser dans la construction de l'économie numérique et de réaliser une transformation numérique multisectorielle. La Commission des communications du Myanmar sera bientôt lancée en tant qu'organe de régulation indépendant, et une loi connexe a été formulée pour en garantir la réactivité et la responsabilité. Pour faire face aux cybermenaces, le gouvernement est en passe

d'élaborer un cadre juridique, y compris une cyberloi complète, avec l'aide de la Banque mondiale. Le Myanmar a également lancé récemment son propre satellite dans l'espace, ce qui assure une connectivité plus rapide à l'Internet mobile et à d'autres réseaux de communication dans tout le pays.

109. Les progrès des TIC peuvent être très bénéfiques aux pays en développement et, en particulier, aux pays les moins avancés. Dans le secteur du commerce, la technologie peut servir à produire des revenus et des revenus du capital. Les TIC peuvent également améliorer la qualité de vie en créant des possibilités d'emploi, en favorisant l'inclusion financière des pauvres et en soutenant les services de soins de santé. Enfin, elles facilitent la communication entre les zones rurales et urbaines, contribuant ainsi à combler les écarts de développement.

110. En tant que pays parmi les moins avancés, le Myanmar salue la création de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, qui renforce l'intégration de ces pays dans l'économie mondiale de la connaissance. Le Myanmar s'engage à construire une société de l'information centrée sur la population, inclusive et axée sur le développement, capable de contribuer à la réalisation des objectifs du Programme 2030.

111. **M^{me} El Hilali** (Maroc) fait remarquer que les TIC sont essentielles à la réalisation des objectifs de développement durable et du progrès humain. La science, la technologie et l'innovation sont notamment indispensables à l'élargissement de l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux soins de santé, à l'agriculture, aux ressources naturelles telles que l'eau et aux énergies renouvelables. Conformément aux directives royales émises par son Roi, le Maroc est résolu à surmonter la fracture numérique dont souffrent les pays en développement et, en particulier, les pays africains.

112. La numérisation offre de précieuses occasions aux entreprises du monde entier. Son gouvernement investit massivement dans le capital humain et matériel, et adopte d'importantes réformes réglementaires pour faire du pays une économie du savoir. Si des investissements dans les réseaux de télécommunications et l'enseignement supérieur sont déjà en cours, il reste à savoir comment le cadre réglementaire peut être amélioré pour favoriser un environnement commercial qui permette au secteur privé de jouer un rôle de premier plan dans la réalisation du changement souhaité.

113. Le gouvernement s'attache à faire en sorte que l'écosystème numérique soutienne les nouvelles entreprises hautement compétitives au Maroc. Les jeunes intéressés par l'innovation et la technologie

numérique ont besoin d'un appui, notamment pour l'internationalisation de leurs applications de données. À cette fin, les investissements du gouvernement et des banques nationales ont permis la construction de technopoles, de centres industriels fournissant des espaces de bureaux et des réseaux pour les entrepreneurs dans les secteurs de l'énergie verte, de la technologie et des télécommunications, dans de grandes villes telles que Casablanca, Rabat et Tanger, un nouveau centre devant être établi à Agadir en 2019. Le climat des affaires a été considérablement amélioré par les infrastructures de communication de données ; il faut une génération de jeunes professionnels qualifiés dans le domaine du numérique pour développer davantage cette infrastructure et l'adapter à un monde en évolution constante. Chaque année, le Maroc double le nombre de professionnels du numérique formés, ce qui lui permettra d'en compter 30 000 en 2020.

114. Le Maroc salue l'initiative du Secrétaire général de mettre en place le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique réunissant des experts gouvernementaux, le secteur privé, la société civile et le monde universitaire. Il se félicite également des efforts qu'il mène pour organiser des consultations régionales sur ce sujet, notamment en Afrique. Les aspirations et les vulnérabilités mondiales sont devenues indissolublement liées. La technologie numérique doit être mise à profit pour réaliser les objectifs du Programme 2030, compte tenu, notamment, de l'importance qu'elle revêt pour les droits de l'homme, la sécurité et la coopération entre les différentes composantes de la société. Elle alimente l'économie du Maroc en stimulant la création d'emplois et en améliorant la prestation de services aux citoyens.

115. **M^{me} Al Hasni** (Oman), s'exprimant en tant que représentante des jeunes, déclare que les TIC sont indispensables pour parvenir à un développement durable, promouvoir des sociétés intelligentes, construire la prochaine génération d'infrastructures et assurer l'emploi des jeunes. Dans son rapport de 2018 sur l'état de préparation de la production, le Forum économique mondial a attribué à Oman des notes élevées pour les composantes « structure de la production » et « moteurs de la production » de l'état de préparation de la production. Cette réussite est en partie attribuable aux stratégies nationales adoptées depuis 2011 pour permettre à Oman de répondre aux exigences de la quatrième révolution industrielle, notamment une stratégie numérique, une stratégie de haut débit, une stratégie d'innovation, une stratégie de commerce électronique et une stratégie de TIC. Ces stratégies ont procuré de nombreux avantages à la société et au secteur

des entreprises, qui ont désormais tous deux un accès efficace et fluide aux services gouvernementaux.

116. Pour suivre l'évolution des TIC, le gouvernement a créé une société visant à établir un réseau national à large bande pour répondre à la demande croissante. Il a également mis en place un centre national pour la sécurité de l'information, conçu pour fournir un cadre de sécurité de l'information afin de protéger les utilisateurs des sites Web gouvernementaux et privés. Il a, en outre, constitué un fonds technologique visant à promouvoir l'investissement dans les jeunes entreprises et les solutions TIC innovantes à Oman et au Moyen-Orient. Grâce à ce fonds, le Sultanat d'Oman collabore avec des entreprises internationales qui se concentrent sur des projets à haut risque dans le secteur technologique. Le gouvernement a également accueilli un certain nombre de conférences, d'ateliers et de séminaires sur la technologie des chaînes de blocs, l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, la réalité virtuelle et augmentée, et commence à mettre en œuvre la technologie des chaînes de blocs et l'intelligence artificielle. Compte tenu de l'importance du renforcement des capacités face à l'évolution de la demande de l'économie et des marchés du travail, le gouvernement a mis en place un programme visant à former les jeunes à l'utilisation des nouvelles technologies et à en exploiter les avantages pour la société. Oman est prêt à travailler avec les Nations Unies et la communauté internationale pour acquérir les compétences nécessaires afin d'exploiter pleinement le potentiel des TIC au profit de l'humanité.

117. **M^{me} Mufeez** (Bahreïn) fait observer que sa délégation attache une grande importance au développement des TIC et à leur rôle dans le soutien à la mise en œuvre du Programme 2030. Selon les résultats de l'enquête de 2018 des Nations Unies sur l'administration en ligne, le Bahreïn s'est classé cinquième en Asie pour le développement de l'administration en ligne et quatrième dans le monde pour l'indice des infrastructures de télécommunications. Dans l'Indice de développement des TIC 2017 publié par l'UIT, le Bahreïn s'est classé premier dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et trente et unième dans le monde.

118. En 2017, le Bahreïn est devenu le premier pays arabe à adopter des politiques d'informatique en nuage. En avril 2019, la société Amazon Web Services a établi un bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à Bahreïn. En juin 2019, cette société a créé un centre de données régional pour le Moyen-Orient à Bahreïn, afin d'attirer les investissements étrangers directs et de favoriser l'utilisation de la technologie de l'informatique dématérialisée par les entrepreneurs.

L'expansion de l'informatique en nuage au niveau régional dépendra du développement d'un climat commercial qui favorisera l'innovation et l'esprit d'entreprise et permettra au Bahreïn d'exploiter la technologie pour diversifier son économie. Cette diversification permettra à son tour de renforcer les capacités, d'accroître l'emploi et d'améliorer les services publics conformément aux principes de durabilité, de justice et de compétitivité énoncés dans le plan Vision 2030 du gouvernement.

119. Parmi les mesures prises pour développer l'industrie des technologies financières, on peut citer la mise en place d'un système de technologie financière souple et de Bahreïn FinTech Bay, l'un des plus grands centres de technologie financière du Moyen-Orient. Le gouvernement a également lancé une plateforme de surveillance pilote permettant aux entreprises émergentes et aux sociétés de technologie financière de fournir des services financiers et bancaires innovants. En outre, il a adopté des lois et règlements sur le financement participatif conformément aux exigences de la banque conventionnelle et islamique, une évolution qui devrait révolutionner le secteur des technologies financières. En outre, en 2018, le Bahreïn est devenu le premier pays du Moyen-Orient à adopter des services bancaires ouverts. Chef de file dans le secteur des TIC, le Bahreïn cherche à diversifier son économie pour s'adapter aux défis futurs.

120. **M^{me} Wynhoven** [Union internationale des télécommunications (UIT)] déclare que l'UIT s'est engagée à connecter tous les peuples, où qu'ils vivent et quels que soient leurs moyens. Les technologies émergentes pourraient contribuer à accélérer le progrès humain ; permettre des innovations dans des domaines tels que les soins de santé, les services financiers, la réduction des risques de catastrophes, l'éducation, l'agriculture, l'énergie et les transports ; construire des villes et des villages intelligents ; et atteindre les objectifs de développement durable. En effet, dans un récent rapport conjoint, l'organisation Global Enabling Sustainability Initiative et la société de conseil Deloitte ont démontré comment les technologies numériques, si elles sont déployées pour apporter un changement social positif, peuvent accélérer les efforts pour atteindre chacun des objectifs de 22 % et atténuer les tendances à la baisse de 23 % en moyenne. Il y a une forte corrélation entre la maturité des TIC et le niveau de progrès économique. Selon la Global System for Mobile Communications Association, les technologies et services mobiles ont généré 4,5 % du PIB mondial en 2017, soit une valeur ajoutée économique de 3 600 milliards de dollars, chiffre qui devrait atteindre 4 600 milliards de dollars d'ici à 2022.

121. Néanmoins, la moitié de la population mondiale n'utilise toujours pas Internet, et encore moins les technologies émergentes. Si elle n'est pas gérée correctement, la vague actuelle de changements technologiques pourrait aggraver les inégalités entre ceux qui ont accès aux technologies numériques et ceux qui n'y ont pas accès. La fracture numérique englobe les écarts de couverture, de rapidité et d'accessibilité financière, ainsi que les écarts entre les pays développés et les pays en développement, entre les villages et les villes, entre les jeunes et les personnes âgées, entre les femmes et les hommes. Il est particulièrement préoccupant que l'accès des femmes et des jeunes filles aux possibilités d'éducation et aux marchés du travail soit entravé par des infrastructures inadéquates et l'accès aux TIC et aux compétences numériques.

122. Le temps est venu d'investir dans les infrastructures TIC et les cadres réglementaires clés, et de s'attaquer aux facteurs liés à la demande qui permettront à chacun de tirer parti des avantages de l'ère numérique. La connectivité doit être significative, abordable, sûre et pertinente. L'UIT aide les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement à mettre en œuvre des initiatives visant à accroître leur capacité de participer à la société de l'information et de tirer parti des possibilités qu'elle offre. Une étude récente de l'UIT a démontré une corrélation positive entre la pénétration du haut débit et la croissance économique dans les pays les plus vulnérables, corrélation qui est plus forte dans ces pays que dans d'autres pays en développement et dans les pays développés.

123. La Conférence mondiale des radiocommunications de l'UIT de 2019 se tiendra en octobre et novembre 2019 à Charm el-Cheikh (Égypte) et contribuera à soutenir la création d'un environnement 5G pour le développement rapide des TIC. L'année 2019 a marqué le dixième anniversaire du Forum du Sommet mondial sur la société de l'information, qui a joué un rôle important en facilitant la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et du Programme 2030. Le Forum 2020 se déroulera du 6 au 9 avril 2020. Un avenir numérique plus connecté et plus inclusif pour tous est nécessaire pour atteindre les objectifs de développement durable. À cette fin, l'UIT encourage l'innovation dans les infrastructures numériques, la culture numérique, la cybersécurité, y compris la protection des enfants en ligne, et la production de contenus locaux dans les langues locales.

La séance est levée à 12 h 45.